

Paris, le 29 avril 2011

**MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010
VALANT RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

La société annonce la publication de son Document de Référence 2010.

Le Document de Référence de l'exercice 2010 a été déposé et enregistré le 29 avril 2011 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document est disponible sur les sites Internet de :

- CeGeREAL (www.cegereal.com), rubrique Finances / Communication Financière / Informations Réglementées
- l'AMF (www.amf-france.org).

Des exemplaires du Document de Référence sont également disponibles, gratuitement et sur simple demande, au siège social de la société :

CeGeREAL
21-25, rue Balzac
75008 Paris

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de Référence :

- le rapport financier annuel 2010 ;
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne ;
- les rapports des Commissaires aux comptes ;
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- le document d'information annuel ;
- le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale du 29 juin 2011.